



**Droit d'Alerte des Elus du CSE TER Nouvelle-Aquitaine**

## **De trop nombreux signalements intrusifs et insistants dans les chambres de l'hôtel Régina à Périgueux !!!**

### **Plusieurs témoignages concordants et un droit d'alerte**

Dans un lieu de RHR, des faits particulièrement préoccupants ont été signalés à plusieurs reprises : un employé s'introduirait dans les chambres occupées par des agents, sans y être autorisé ni invité.

Plusieurs témoignages font également état d'insistances répétées de la part de cet employé, qui chercherait à entrer dans les chambres sous divers prétextes (apporter un petit-déjeuner, une tisane...), malgré le refus explicite des agents concernés.

Face à ces alertes, la direction de l'établissement hôtelier a dans un premier temps minimisé les faits, les qualifiant de simple excès de zèle d'un employé « *trop bienveillant* ». Il aura fallu l'intervention d'une élue du CSE, via le dépôt d'un droit d'alerte, pour que notre direction prenne enfin la pleine mesure de la gravité de la situation.



**Une enquête a été diligentée et des mesures immédiates de protection ont été mises en place le temps de l'enquête :**

- **Délogement systématique des agentes femmes**
- **Délogement à la demande des agents hommes**
- **Communication auprès des ADC et ASCT des DTL LP et NA afin de faire remonter les témoignages via la ligne managériale**

Pour SUD Rail, ces mesures d'urgence ne sauraient suffire. La direction doit impérativement mettre en œuvre des solutions pérennes garantissant la sécurité et le respect de l'ensemble des agents dans les lieux de RHR.

**Les élus et délégués SUD Rail restent pleinement disponibles pour accompagner et soutenir tout agent qui en ressentirait le besoin, de manière anonyme.**